

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : ordonnance sur requête

*Objet de la prestation : autorisation de retrait des sommes consignées à la caisse
des dépôts et consignations.*

Conditions d'obtention

- Toute personne bénéficiaire d'un jugement de restitution d'une somme d'argent saisie ou bénéficiaire d'une ordonnance ou jugement de dépôt d'une somme d'argent.

Pièces à fournir

- Demande écrite en deux exemplaires.
- minute d'un jugement.
- Les pièces justificatives de la demande.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<i>- présentation d'une demande</i> <i>- rédaction de l'ordonnance</i> <i>- délivrance de l'ordonnance</i>	<i>- Le greffe du tribunal cantonal ou de premier instance ou d'appel</i> <i>- le juge cantonal ou le président du tribunal de 1er instance ou le 1er président de la cour d'appel ou le juge de tutelle.</i>	

Lieu de dépôt du dossier
<i>Service : greffe du tribunal concerné</i> <i>Adresse : lieu du tribunal concerné</i>

Lieu d'obtention de la prestation
<i>Service : le même lieu de dépôt du dossier</i> <i>Adresse : lieu du tribunal concerné.</i>

Délai d'obtention de la prestation
<i>Deux jours.</i>

Références législatives et / ou réglementaires
<i>- code de procédure civile et commerciale</i> <i>- code de procédure pénale</i> <i>- code de droits réels</i> <i>- code forestier</i> <i>- code du statut personnel</i> <i>- décret du 15/2/1934</i>